

RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Comptes annuels - Exercice clos le 31 Décembre 2009

RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Comptes annuels - Exercice clos le 31 Décembre 2009

Monsieur le Président,
Messieurs les Membres du Conseil d'Administration,
Mesdames et Messieurs les membres,
de l'association **UNION DES BLESSES DE LA FACE ET DE LA TETE**,

Siège social : 20, rue d'Aguesseau
75008 PARIS

Monsieur le Président,
Messieurs les Membres du Conseil d'Administration,
Mesdames et Messieurs les membres,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 Décembre 2009 sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'association **UNION DES BLESSES DE LA FACE ET DE LA TETE**, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés lors de votre Conseil d'Administration en date du 31 mars 2010. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

* * *

I. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

.../...

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de votre association à la fin de cet exercice.

*
* * *
*

II. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

II. A. Fiscalité

Dans le cadre de notre appréciation de la fiscalisation des activités de votre association, nous avons été conduits à examiner la traduction comptable de l'assujettissement aux impôts commerciaux des opérations réalisées lors de l'exercice.

II. B. Méthodes d'évaluation et de présentation

La note « règlements CRC sur l'évaluation des actifs » de l'annexe expose les règles et méthodes comptables correspondant aux nouvelles réglementations comptables relatives aux actifs.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre association, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables précisées ci-dessus et des informations fournies dans les notes de l'annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

* * *

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion, exprimée dans la première partie de ce rapport.

*
* * *
*

III. VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Toutes les explications complémentaires sur les résultats et l'activité de l'exercice sont contenues dans les rapports de votre Président, de votre Directeur Général, de votre Trésorier et de la Commission d'audit interne.

Fait à Paris, le 24 mai 2010


FRANCE AUDIT
Représentée par Monsieur Didier PIRO

A C T I F	2009			2008
	Brut	Amortissements et provisions (à déduire)	Net	Net
Immobilisations incorporelles :				
Frais d'établissement				
Concessions, brevet, licences, marques, procédés, droits et valeurs similaires	148 249	103 710	44 539	4 136
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles	47 886		47 886	37 386
Immobilisations incorporelles en cours			0	35 980
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles :				
Terrains	879 414	433 548	445 866	474 645
Constructions	28 369 777	16 669 552	11 700 225	10 802 021
Installations techniques, matériel et outillages industriels	1 487 190	1 084 993	402 197	309 678
Autres immobilisations corporelles	1 372 031	1 093 280	278 751	132 594
Immobilisations corporelles en cours	387 587		387 587	508 229
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2) :				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés	151 350 058	2 630 441	148 719 617	136 331 720
Prêts	764 402	143 999	620 403	522 780
Autres immobilisations financières	179 934		179 934	179 849
TOTAL I	184 986 528	22 159 523	162 827 005	149 339 017
Stocks et en cours :				
Matières premières et approvisionnements	19 136		19 136	23 565
En cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Créances usagers et comptes rattachés	94 628	2 180	92 448	140 129
Autres créances	1 015 716		1 015 716	292 784
Valeurs mobilières de placement	4 335 826		4 335 826	5 630 342
Disponibilités	1 765 213		1 765 213	599 264
Charges constatées d'avance	60 102		60 102	195 638
TOTAL II	7 290 621	2 180	7 288 441	6 881 722
Charges à répartir sur plusieurs exerc. (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Ecart de conversion actif (V)				
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	192 277 149	22 161 703	170 115 446	156 220 740

BILAN AU 31 DECEMBRE 2009

PASSIF	2009	2008
Fonds associatifs		
Fonds propres		
Fonds associatifs sans droit de reprise	119 632 459	119 632 459
Ecart de réévaluation		
Réserves	32 899 563	32 899 563
Report à nouveau (a)	-7 060 245	4 160 109
Résultat comptable de l'exercice (b)	13 062 298	-11 220 353
Autres fonds associatifs		
Fonds associatifs avec droit de reprise		
- Apports		
- Legs et donations		
- Résultats sous contrôle de tiers financeurs		
Ecart de réévaluation		
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables		
Provisions réglementées		
Droits des propriétaires (commodat)		
TOTAL I	158 534 075	145 471 777
Provisions pour risques et charges		
Provisions pour risques		2 178 000
Provisions pour charges		
TOTAL II	0	2 178 000
Fonds dédiés		
Sur subventions de fonctionnement	181 422	216 881
Sur autres ressources	181 422	216 881
TOTAL III	181 422	216 881
Dettes		
Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits (2)	2 005 867	
Emprunts et dettes financières divers		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés (c)	456 307	486 587
Dettes fiscales et sociales	2 945 808	985 890
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	154 365	75 365
Autres dettes	5 837 602	6 806 240
Produits constatés d'avance		
TOTAL IV (I)	11 399 949	8 354 081
Ecart de conversion passif (V)		
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	170 115 446	156 220 740

COMPTE DE RESULTAT	2009	2008
Produits d'exploitation (ou produits courants non financiers) (1)		
Ventes de marchandises	15 360	21 805
Production vendue (biens et services) (a)	2 581 120	2 578 009
MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES	2 596 480	2 599 814
dont à l'exportation		
Production stockée (b)		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation		
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	2 213 396	744 635
Cotisations	852	1 100
Dons		
Produits liés à des financements réglementaires		
Ventes de dons en nature		
Autres produits	12 873	2 943 060
TOTAL I	4 823 601	6 288 609
Charges d'exploitation (ou charges courantes non financières) (2)		
Achats de marchandises (c)	18 640	28 800
Variation de stock (d)		24 515
Achats de matières premières et autres approvisionnements (c)	168 019	227 387
Variation de stock (d)	4 429	-20
Autres achats et charges externes (dont cotisations)	3 756 582	3 776 598
Impôts, taxes et versements assimilés	377 490	377 329
Salaires et traitements	2 058 837	1 998 493
Charges sociales	1 023 767	1 005 505
Dotations aux amortissements et aux provisions :		
Sur immobilisations:dotations aux amortissements (c)	1 231 820	1 151 618
Sur immobilisations:dotations aux provisions		
Sur actif circulant : dotations aux provisions		
Pour risques et charges : dotations aux provisions		493 000
Subventions accordées	6 738 327	18 608 915
Autres charges (dont cotisations)	42 965	45 317
TOTAL II	15 420 876	27 737 456
1 - RESULTAT COURANT NON FINANCIER (I - II)	-10 597 275	-21 448 846
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		
Excédent ou déficit transféré (III)		
Déficit ou excédent transféré (IV)		
Produits financiers		
De participations		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	14 632 673	10 929 227
Autres intérêts et produits assimilés	1 675	856
Reprises sur provisions et transferts de charges	5 507 059	16 247
Différences positives de change		
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement	111 798	229 059
TOTAL V	20 253 205	11 175 389
Charges financières		
Dotations aux amortissements et aux provisions	2 660 302	4 865 960
Intérêts et charges assimilées		28 967
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL VI	2 660 302	4 894 927

COMPTE DE RESULTAT	2009	2008
2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)	17 592 903	6 280 462
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)	6 995 628	-15 168 385
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	85 405	63 140
- legs et donations	7 352	6 806
- subventions		
Sur opérations en capital	14 540 158	10 807 310
Reprises sur provisions et transferts de charges		
TOTAL VII	14 632 915	10 877 256
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	48 476	90 150
Sur opérations en capital	6 528 085	6 882 403
Dotations aux amortissements et aux provisions		
TOTAL VIII	6 576 561	6 972 553
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	8 056 354	3 904 703
Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs (IX)	40 316	43 328
Engagements à réaliser sur ressources affectées (X)		
Impôt sur secteur associatif (IX)	2 030 000	
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V+VII+IX)	39 750 037	28 384 583
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+X)	26 687 739	39 604 936
EXCEDENT OU INSUFFISANCE	13 062 298	-11 220 353
Evaluation des contributions volontaires en nature :		
Produits :		
Bénévolat		
Prestations en nature		
Dons en nature		
TOTAL	0	0
Charges :		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens et services		
Personnel bénévole		
TOTAL	0	0
* Y compris:		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(a) A inscrire, le cas échéant, sur des lignes distinctes		
(b) Stock final - stock initial: montant de la variation en moins entre parenthèses ou précédé du signe (-)		
(c) Y compris droits de douane		
(d) Stock final - stock initial: montant de la variation en moins entre parenthèses ou précédé du signe (-)		
(e) Y compris éventuellement dotations aux amortissements des charges à répartir		

INFORMATIONS SUR LES PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été établis et présentés selon la réglementation française en vigueur, résultant des règlements du Comité de la Réglementation Comptable (CRC). L'association a arrêté ses comptes en respectant le règlement n° 99-03 du 29 avril 1999 concernant la réécriture du plan comptable général ainsi que ses adaptations aux associations conformément au règlement n° 99-01 du 16 février 1999 :

- enregistrement au coût historique,
- permanence des méthodes de présentation et d'évaluation,
- indépendance des exercices,

et, dans l'hypothèse d'une continuité de l'activité.

METHODES D'EVALUATION ET DE PRESENTATION

Les méthodes d'évaluation et de présentation sont celles prévues par les textes en vigueur.

*** Immobilisations incorporelles et corporelles**

Elles sont comptabilisées à leur coût de revient.

Les amortissements sont calculés selon le mode linéaire.

Les principales durées d'amortissements sont les suivantes :

* logiciels	:	3 ans
* constructions, suivant les composants	:	15 à 30 ans
* agencements des constructions	:	10 ans
* matériels	:	5 ans
* matériel de transport	:	5 ans
* matériel de bureau	:	3 et 5 ans

En 2007, l'association, concernant son secteur fiscalisé, a procédé à la détermination du crédit de départ de TVA afférent aux immobilisations utilisées au 1^{er} janvier 2004, date à laquelle ont été rendues lucratives certaines de ses activités.

Ce crédit de départ, d'un montant de 1 951 186 €, est venu en diminution du prix de revient des immobilisations concernées. Les dotations aux amortissements sont calculées sur les nouvelles valeurs inscrites à l'actif, c'est à dire les valeurs d'origine toutes taxes diminuées du crédit de TVA récupérable constaté.

*** Règlements CRC sur l'évaluation des actifs**

L'association a appliqué la nouvelle réglementation sur l'évaluation des actifs (règlements CRC 2002-10 du 12 décembre 2002, CRC 2003-07 du 12 décembre 2003 et CRC 2005-9 du 3 novembre 2005) applicable pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2005.

Les principaux points retenus sont les suivants:

Pour les immobilisations corporelles, l'association a appliqué la méthode « prospective » qui consiste pour les immobilisations décomposables à ventiler le coût d'acquisition entre les différents composants identifiables, à répartir le montant des amortissements existant entre les composants identifiés et à amortir leur valeur résiduelle sur la durée d'utilisation restant à courir.

Pour les immobilisations non décomposables, elle consiste simplement à amortir leur valeur nette comptable sur la durée d'utilisation restant à courir.

Cette méthode n'entraîne aucun re-calculation des amortissements passés. Elle modifie seulement, pour les immobilisations concernées, le plan d'amortissement pour l'exercice en cours et les exercices à venir.

Les retraitements ont porté sur les principaux travaux et aménagements réalisés par l'association au cours des 5 dernières années.

Les immobilisations complètement amorties ou dont la valeur nette comptable au 1^{er} janvier 2005 n'a pas été jugée significative n'ont fait l'objet d'aucune modification.

1 -Terrains :

Aucune valeur de terrain n'ayant été identifiée lors de l'entrée dans le patrimoine de l'association des différents biens immobiliers, cette dernière a profité de la mise en place de la nouvelle réglementation pour ressortir ces valeurs des prix d'acquisition, comptabilisés globalement en constructions.

Les terrains sur lesquels se trouvent les différents immeubles ont été valorisés forfaitairement au 1^{er} janvier 2005 à 10 % du prix d'acquisition initiale des biens concernés ce qui représente une somme de 147 937 € pour l'ensemble des sites. Cette somme a été sortie du poste constructions pour être comptabilisée sous la rubrique terrains.

2 -Constructions :

Les éléments inscrits sur les tableaux des immobilisations ont permis d'identifier et d'évaluer les principaux composants.

Il a ainsi été distingué les composants suivants :

- Plomberie, chauffage, sanitaire, VMC. Il a été retenu pour ce composant une durée d'utilisation de 20 ans.
- Electricité. Il a été retenu pour ce composant une durée d'utilisation de 15 ans.
- Structure : cette rubrique regroupe le gros œuvre ainsi que toutes les autres dépenses qui n'ont pas été identifiées en composant. La durée d'utilisation retenue pour ce poste est de 30 ans.

3 -Autres immobilisations :

Il s'agit des matériels et mobiliers.

Après examen des différentes immobilisations, l'association a estimé qu'aucune d'elles ne nécessitait une ventilation en plusieurs composant de montants significatifs et dont la durée d'amortissement serait très différente de celle de l'immobilisation principale.

Les valeurs résiduelles probables en fin de période d'amortissement n'étant pas jugées significatives, les immobilisations sont amorties sur la base de leur cout d'acquisition.

Les durées actuelles d'amortissement n'étant pas très différentes des durées réelles d'utilisation, aucune modification n'a été opérée sur les taux d'amortissement.

*** Titres de participations**

L'ensemble des valeurs mobilières de placement détenues avec l'intention de les conserver durablement et non pas de les céder à brève échéance, est présenté depuis 2004 dans les « immobilisations financières » (autres titres de participation) et non plus sous la rubrique « valeurs mobilières de placement ».

Corrélativement, les produits et charges relatifs à ces valeurs ne sont plus comptabilisés dans le résultat financier (charges ou produits nets de cession) mais dans le résultat exceptionnel, produits de cession des éléments d'actif pour le prix de vente et valeurs nettes comptables des éléments d'actif cédés pour le prix d'acquisition.

*** Stocks**

Ils sont évalués à leur dernier prix d'acquisition. Compte tenu de leur rotation rapide, cette méthode retenue pour sa simplicité, n'est pas de nature à entraîner un écart significatif avec une évaluation au coût unitaire moyen pondéré, ou selon la méthode du premier entré, premier sorti.

En cas de risque de mévente ou de non utilisation d'articles en stock, une provision pour dépréciation est constituée.

*** Autres actifs et dettes**

Ils sont évalués à leur coût historique.

*** Provisions pour gros entretien**

En l'absence de programme pluriannuel d'entretien mis en place par l'association à la clôture de l'exercice aucune provision pour gros entretien n'a été comptabilisée.

*** Engagements sociaux à réaliser**

Il s'agit de dépenses d'actions sociales programmées. Elles résultent de décisions prises par l'association au cours de l'exercice ou d'exercices précédents et dont la réalisation est en principe prévue sur les exercices à venir.

Ces engagements sont comptabilisés en « Provisions pour charges ».

Les provisions antérieures, correspondant à des engagements non réalisés mais toujours programmés, sont maintenues au bilan. Elles ne sont ni reprises, ni reconstituées.

*** Engagements sociaux à payer**

Il s'agit d'aides que l'association s'est engagée à payer au cours de l'exercice suivant, dont les montants sont arrêtés et les échéances fixées et qui ont, de ce fait, le caractère de charges à payer.

Ces engagements de versement sont comptabilisés en « Autres dettes ».

FISCALITE

Il est rappelé que le 21 septembre 2005, l'association a reçu de Monsieur le Ministre délégué au Budget et à la Réforme de l'Etat une réponse confirmant que la redevance Loto ainsi que les activités des établissements du Coudon et de Moussy sont assujetties aux impôts commerciaux à compter du 1^{er} janvier 2004.

Ces activités sont regroupées dans un secteur distinct et font l'objet depuis 2004 d'une déclaration annuelle de résultat.

Il est rappelé que depuis le 23 septembre 2008, l'association ne perçoit plus de redevances sur les mises du Loto conformément au contrat « Emetteurs » qui avaient été conclu le 23 septembre 1988 avec la Française des jeux.

CHANGEMENTS DE PRESENTATION COMPTABLES

Aucun changement significatif dans les méthodes de présentation et d'évaluation des comptes n'est survenu au cours de l'exercice.

AUTRES INFORMATIONS*** Organisation comptable**

L'association regroupe deux secteurs distincts :

- le secteur institutionnel qui comprend les prestations à caractère social au profit des membres ou de leurs ayants droits, le soutien financier au monde combattant, à la mémoire et aux œuvres humanitaires. Ce secteur enregistre les produits financiers de l'association (gestion de portefeuilles, produits des titres de participations et valeurs mobilières de placement).
- le secteur fiscalisé qui comprend, les activités des Maisons de Moussy et du Coudon. Ce secteur est assujetti aux différents impôts commerciaux et fait l'objet du dépôt d'une déclaration fiscale des résultats.

Les présents états financiers résultent de leur consolidation. La méthode utilisée a consisté à reprendre intégralement les éléments d'actif, de passif, les produits et les charges de ces secteurs, après avoir éventuellement annulé les opérations réciproques réalisées entre eux.

COMPLEMENTS D'INFORMATIONS SUR LES COMPTES DE BILAN ACTIF
--

VARIATIONS DE L'ACTIF IMMOBILISE

Le tableau des variations des immobilisations figure à la fin de l'annexe.

AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS

Le tableau des variations des amortissements figure à la fin de l'annexe.

AUTRES TITRES IMMOBILISES

18 458	Actions FDJ dont 1 mise à disposition de son président	6 795 836 €
	<u>LAZARD FRERES GESTION :</u>	
	-	
8 664	Epargne Aguesseau	90 114 680 €
400	FCP Object alternatif	4 000 000 €
1	FCP Object selection privée	1 803 035 €
	<u>TOCQUEVILLE</u>	
340	Aguesseau Avenir	340 000 €
	<u>CREDIT DU NORD :</u>	
352	Etoile obli 5-7	539 016 €
48 034	Etoile Opportunité	306 185 €
61		
005,972	Etoile action France	443 853 €
3 529	Etoile obli taux plus	3 609 673 €
	<u>BNPPARIBAS :</u>	
	-	
27 500	Epargne Union 2	27 645 380 €
60	FCP Crédit échéance 2014	5 970 104 €
	<u>FRANCAISE DES PLACEMENTS:</u>	
	Daimler	623 520 €
	Française des Placements	9 158 777 €
		151 350 059 €

Les valeurs des titres Aguesseau Avenir, Epargne Union 2 et Daimler déterminées en fonction des cours à la clôture de l'exercice étant inférieures à leurs valeurs d'acquisition, une provision pour dépréciation est inscrite au bilan pour 2 630 441 €.

PRETS

Prêts d'Honneur	664 946 €
Autres	99 456 €
	764 402 €

Compte tenu du risque de non recouvrement de certaines créances, des provisions pour dépréciation ont été constituées pour un montant de 143 999 €

AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Investissement construction	150 584 €
Dépôts et cautionnements	29 350 €
	179 934 €

CREANCES USAGERS ET COMPTES RATTACHES

Recettes à encaisser Siège	1 395 €
Recettes à encaisser Moussy	64 040 €
Recettes à encaisser Coudon	29 193 €
	94 628 €

Compte tenu du risque de non recouvrement de certaines créances, des provisions pour dépréciation ont été constituées pour un montant de 2 180 €.

AUTRES CREANCES

Rémunérations dues au personnel	1 772 €
Chèques restaurant à utiliser	14 400 €
T.V.A. déductible	5 774 €
Crédit de T.V.A. à reporter	693 241 €
T.V.A. collectée	23 060 €
T.V.A. sur factures non parvenues	6 517 €
Autres débiteurs	270 952 €
	1 015 716 €

CHARGES CONSTATEES D'AVANCE

Elles sont toutes liées à l'exploitation.

Siège	15 037 €
Moussy	13 979 €
Coudon	31 086 €
	60 102 €

DIFFERENCES D'EVALUATION SUR ELEMENTS FONGIBLES DE L'ACTIF CIRCULANT

Elles concernent le poste « valeurs mobilières de placement » qui enregistre des SICAV monétaires :

Valeur d'acquisition	3 962 680 €
Evaluation au 31 décembre 2009	3 968 662 €
Plus values latentes	5 982 €

COMPLEMENTS D'INFORMATIONS SUR LES COMPTES DE BILAN PASSIF

VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

Capitaux propres au 31 décembre 2009	158 534 075 €
Capitaux propres au 31 décembre 2008	145 471 777 €
Variation	13 062 298 €

Cette variation correspond au résultat excédentaire de l'exercice.

PROVISIONS POUR CHARGES

Aucune provision pour charges ou engagement social n'est comptabilisée à la clôture de l'exercice.

La provision constatée l'exercice précédent concernait des engagements sociaux. Elle a été reprise suite au règlement de ces engagements au cours de l'exercice.

FONDS DEDIES

Société d'Entraide des Compagnons de la Libération (S.E.C.L.)	181 422 €
--	-----------

Cet engagement résulte d'un protocole signé le 9 mai 1996 entre l'Union des Blessés de la Face et de la Tête (U.B.F.T.) et la Société d'Entraide des Compagnons de la Libération (S.E.C.L.) au sujet du transfert à l'UBFT des activités d'entraide de la SECL.

Il était prévu que lorsque la SECL ne pourra plus assumer ses responsabilités, l'UBFT assume à sa place les actions d'aides trimestrielles permanentes, d'aides exceptionnelles, dons, prêts et les actions de traitement des problèmes médicaux et d'hospitalisations.

L'UBFT a, dans le cadre de cet accord, perçu le 18 juillet 2006, suite à la dissolution de la SECL une somme de 330 520 €.

Les dépenses prise en charge par l'UBFT au cours de l'exercice se sont élevés à 40 316 € (versements d'allocations).

Les fonds restant disponibles au 31 décembre 2009 s'élèvent à 181 422 €.

FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES

Fournisseurs	326 031 €
Factures non parvenues	130 281 €
	456 312 €

DETTES FISCALES ET SOCIALES

Provision congés payés et charges non pris en 2009	330 200 €
Compte Epargne Temps	206 836 €
Dettes sociales	142 203 €
Dettes fiscales	2 266 569 €
	2 945 808 €

DETTES SUR IMMOBILISATIONS ET COMPTES RATTACHES

Fournisseurs d'immobilisations	154 365 €
--------------------------------	-----------

AUTRES DETTES

Engagements sociaux à payer	
Souvenir Français	350 000 €
Hôpital St Joseph	2 000 000 €
Fondation pour l'Algérie	3 000 000 €
Musée de Meaux	250 000 €
 Ailes Brisées	
Quote part exercice 2009	1 398 243,26 €
Versement 2009	-1 398 243,26 €
 Créditeurs divers	37 850 €
Régularisations de factures	332 €
Legs en cours de réalisation	199 420 €
	5 837 602 €

CHARGES A PAYER

Les postes suivants du bilan incluent des charges à payer pour les montants indiqués :

Dettes fournisseurs et comptes rattachés	130 281 €
Dettes sociales et fiscales	2 780 736 €
Autres dettes	5 600 000 €
	8 511 017 €

COMPLEMENTS D'INFORMATIONS SUR LES COMPTES DE BILAN ACTIF ET PASSIF
--

ETAT DES PROVISIONS

Le tableau des provisions figure à la fin de l'annexe.

ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES

Les créances et dettes sont à moins d'un an à l'exception des créances de l'actif immobilisé qui se ventilent ainsi :

Créances et prêts à moins d'un an	165 673 €
Créances et prêts à plus d'un an	778 663 €
	944 336 €

CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

Ils concernent uniquement le résultat d'exploitation.

COMPLEMENTS D'INFORMATIONS SUR LE COMPTE DE RESULTAT

VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES

Gestion des maisons (Moussy & Coudon)	2 533 913
Revenus immobiliers (Siège)	46 563
Divers (Siège)	16 004
	2 596 480

REPRISES SUR PROVISIONS, TRANSFERTS DE CHARGES

Reprise sur provisions	
Engagements sociaux	2 178 000 €
Transfert de charges	
Avantages en nature	35 396 €
	2 213 396 €

AUTRES PRODUITS

Redevance Loto	0 €
Divers	12 873 €
	12 873 €

SUBVENTIONS ACCORDEES (ACTIONS SOCIALES)

Dépenses réalisées	
Fondation des Gueules Cassées	0 €
Mémoire	178 992 €
Médico-social	3 418 493 €
Social	294 128 €
Notoriétés	30 000 €
Aide au profit des Associations de Mutilés de Guerre	320 000 €
Aides aux membres	1 966 555 €
Ailes Brisées	1 358 509 €
Divers	79 649 €
Variation charges à payer	-908 000 €
	6 738 327 €

REPRISES SUR PROVISIONS FINANCIERES

Reprise provisions sur dépréciation des titres immobilisés	5 490 130 €
Reprise provisions sur prêt d'honneur	15 557 €
Autres reprises	1 572 €
	5 507 059 €

CHARGES ET PRODUITS EXCEPTIONNELS

	Charges	Produits
Dons		7 352 €
Produits sur cessions des immobilisations financières		14 538 258 €
Valeur comptable des immobilisations financières cédées	6 526 691 €	
Produits sur cessions des immobilisations		1 900 €
Valeur nette comptable des immobilisations sorties d'actif	1 394 €	
Divers	48 476 €	85 405 €
	6 576 561 €	14 632 915 €

ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS
--

ENGAGEMENTS FINANCIERS HORS BILAN**Engagements reçus****A recevoir des AILES BRISEES :**

- 3.691,6 actions de la FRANCAISE DES JEUX suivant
prix de revient du titre au 31 décembre 1999 1 359 167 €
- 12.375 parts du GIE PRELO valeur zéro

Engagements donnés**A verser aux AILES BRISEES :**

- Par contre valeur de 3.691,6 actions de la FRANCAISE DES JEUX
suivant prix de revient du titre au 31 décembre 1999 1 359 167 €
- Par contre valeur de 12.375 parts du GIE PRELO valeur zéro

Prise en charge des activités sociales de la Société d'Entraide des Compagnons de la Libération :

Cet engagement résulte d'un protocole signé le 9 mai 1996 entre l'Union des Blessés de la Face et de la Tête (U.B.F.T.) et la Société d'Entraide des Compagnons de la Libération (S.E.C.L.) au sujet du transfert à l'UBFT des activités d'entraide de la SECL.

Les informations correspondantes sont reprises page 11 de l'annexe.

Engagements de retraite

En ce qui concerne les indemnités de départ à la retraite, l'association applique les conditions et modalités prévues par la Convention Collective Nationale F.E.H.A.P. du 31 octobre 1951.

Au 31 décembre 2009, 14 salariés ont plus de 55 ans. Le montant des indemnités qui serait à payer à ces personnes à la clôture de l'exercice, compte tenu de leur ancienneté, a été évalué, hors charges correspondantes, à 115 840 €. Aucune provision pour indemnité de départ à la retraite n'a été comptabilisée à la clôture de l'exercice.

EFFECTIF AU 31 DECEMBRE 2009

- Maison de Moussy	16	dont	2 cadres
- Maison du Coudon	28	dont	4 cadres
- Siège	13	dont	4 cadres

57

INFORMATIONS CONCERNANT LE MONTANT DES HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES (C.COM. ART. R.123-198-9° NOUVEAU)

Honoraires en charges au titre du contrôle légal des comptes	53 070 €
--	----------

Honoraires en charges au titre des conseils et prestations de services entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal des comptes	-
---	---

53 070 €

REMUNERATIONS

Par application de l'article 20 de la loi du 23 mai 2006, relative au volontariat associatif, nous précisons :

- qu'aucun membre du conseil d'administration n'est rémunéré par l'association pour ses fonctions d'administrateur.
- que les trois plus hauts cadres dirigeants, à savoir le président et les deux vice-présidents, n'ont perçu aucune rémunération pour leur fonction de dirigeant.

DIF DROIT INDIVIDUEL A LA FORMATION

Le nombre d'heures de formation cumulées correspondant aux droits acquis aux salariés présents au 31 décembre 2008 et n'ayant pas donné lieu à demande s'élèvent à 4 286 heures.

VARIATION DES IMMOBILISATIONS

	Valeur au 31/12/2008	Augmentation	Diminution	Valeur au 31/12/2009
Licence	37 386 €	10 500 €		47 886 €
Logiciel	80 215 €	69 493 €	1 459 €	148 249 €
Immobilisations en cours	35 980 €	13 654 €	49 634 €	0 €
Immobilisations incorporelles	153 581 €	93 647 €	51 093 €	196 135 €
Terrains	265 233 €			265 233 €
Agencements terrains	604 098 €	10 084 €		614 182 €
Constructions	20 139 529 €	6 104 €		20 145 633 €
Agencements constructions	6 386 952 €	1 854 243 €	17 050 €	8 224 145 €
Matériel et outillage	1 262 027 €	261 593 €	36 430 €	1 487 190 €
Matériel de transport	149 691 €	20 458 €	4 730 €	165 419 €
Matériel Bureau & informatique	322 026 €	26 287 €	80 204 €	268 109 €
Mobilier	811 345 €	133 462 €	6 304 €	938 503 €
Immobilisations en cours	508 228 €	2 015 875 €	2 136 516 €	387 587 €
Immobilisations corporelles	30 449 130 €	4 328 104 €	2 281 234 €	32 496 000 €
Titres Française des Jeux	6 795 836 €			6 795 836 €
Titres réserve statutaire	135 026 013 €	35 120 165 €	25 591 956 €	144 554 222 €
Prêts	652 475 €	281 665 €	169 738 €	764 401 €
Autres immobilisations	179 849 €	85 €		179 934 €
Immobilisations financières	142 654 173 €	35 401 915 €	25 761 694 €	152 294 393 €

TOTAL	173 256 884 €	39 823 666 €	28 094 021 €	184 986 528 €
--------------	----------------------	---------------------	---------------------	----------------------

VARIATION DES AMORTISSEMENTS

	Valeur au 31/12/2008	Augmentation	Diminution	Valeur au 31/12/2009
Logiciel	76 079 €	29 089	1 459	103 709 €
Immobilisations incorporelles	76 079 €	29 089	1 459	103 709 €
Agencements terrains	394 687 €	38 861		433 548 €
Constructions	12 379 809 €	432 627		12 812 436 €
Agencements constructions	3 344 652 €	529 515	17 050	3 857 117 €
Matériel et outillage	1 025 268 €	95 670	35 943	1 084 995 €
Matériel de transport	127 924 €	13 058	3 823	137 159 €
Mobilier de bureau et informatique	270 874 €	31 819	80 204	222 489 €
Mobilier	678 752 €	61 181	6 304	733 629 €
Immobilisations corporelles	18 221 965 €	1 202 731	143 324	19 281 375 €
TOTAL	18 298 044 €	1 231 820	144 783	19 385 084 €

VARIATION DES PROVISIONS

	Valeur au 31/12/2008	Dotation	Reprises pour utilisation	Reprise pour non utilisation	Valeur au 31/12/2009
Titres immobilisés	5 490 130 €	2 630 441 €		5 490 130 €	2 630 441 €
Prêts	129 694 €	29 861 €		15 557 €	143 998 €
Créances	3 552 €			1 372 €	2 180 €
Provision pour dépréciation	5 623 376 €	2 660 302 €	€	5 507 059 €	2 776 619 €
Engagements sociaux	2 178 000 €		2 178 000 €		0 €
Immobilisations corporelles	2 178 000 €	0 €	2 178 000 €	0 €	0 €
TOTAL	7 801 376 €	2 660 302 €	2 178 000 €	5 507 059 €	2 776 619 €

Ventilation :

Exploitation	0 €	2 178 000 €	
Financier	2 660 302 €		5 507 059 €
Exceptionnel			
	2 660 302 €	2 178 000 €	5 507 059 €